

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 16

Artikel: Une amusante requête
Autor: Nicole, David-Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

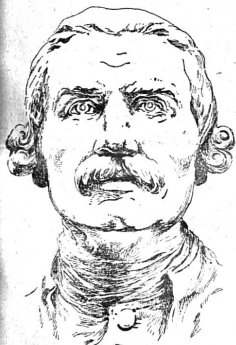
ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 20 avril 1918. — A propos du Major Davel (L. Mogeon). — Nos vieilles chansons : La montée à l'alpage. — Une amusante requête (David-Joseph Nicole). — Tout en rondant (Mérine). — A propos d'une histoire (Guibert). — On'a pouta farça (David daô Teliet). — Les nouveaux riches (A. Lapie). Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

A PROPOS DU MAJOR DAVEL

On sait que dimanche dernier, 14 avril, le groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs est allé déposer une couronne au pied de la statue du major Davel et chanter quelques chœurs patriotiques. Une autre couronne était déjà fixée au piédestal ; elle avait été déposée par la paroisse de St-Paul. A l'occasion de cette cérémonie et à propos de Davel, voici quelques détails intéressants :



ON a exprimé maintes fois la surprise de ce que le peuple vaudois ait attendu si longtemps pour élever un monument à la mémoire du major Davel et pour rendre ainsi à ce héros le témoignage de reconnaissance qui lui était dû par ses concitoyens. Comment, disaient quelques-uns,

se fait-il que lors de la révolution de 1798, personne n'ait pensé à lui, alors que partout on évoquait le souvenir de Guillaume-Tell ?

Frédéric-César Laharpe, adversaire juré des Bernois, instigateur de la révolution vaudoise, prévue du reste par le Directoire, ignorait-il Davel, chercha-t-il à se parer d'un prestige qui devait effacer celui du martyr de Vidy ?

Pour répondre à cette question, il suffit, comme l'avait déjà fait feu le colonel Secretan, de consulter le registre des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire. La preuve convaincante que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe, la voici :

Dans la séance du 7 mars 1798, « le citoyen président, ensuite de la lettre du colonel Laharpe lue dimanche dernier (l'Assemblée provisoire siégeait en permanence), demande qu'on s'occupe à élever un monument aux mânes des citoyens Davel et Laharpe (il s'agit d'Amédée, mort général sur le champ de bataille de Codogno, au service de la France, et qui avait été condamné en 1791 à la peine capitale par les Bernois).

Mais l'Assemblée en tira une conclusion ne correspondant qu'en partie aux prémisses :

« Sur la motion du citoyen docteur Secretan, l'Assemblée décrète qu'il sera élevé un monument à la mémoire du citoyen général Laharpe, laissant aux autorités futures le soin d'en effectuer et déterminer l'exécution. »

¹ Le général Amédée de la Harpe, Lausanne 1899.

Nous voudrions bien savoir comment il se fit que Davel fût sacrifié par ce vote. Craignait-on la dépense à faire pour deux monuments ou suivait-on la morale évangélique de la parabole où il est question de l'ouvrier de la onzième heure ? Pourtant, il y avait entre Davel et Laharpe cette grande différence que le premier avait, lui seul, organisé l'entreprise de 1723, tandis que le second n'était que l'un des nombreux patriotes qui banquetèrent à Rolle, aux Jordils, à la Rasude, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Quoiqu'il en soit, la solution intervenue ne consacra pas cette inégalité de traitement : Laharpe (Amédée) pas plus que Davel, n'eut de statue ; il ne l'a même pas encore. Ses mânes doivent se contenter d'une plaque commémorative placée en 1904 sur la façade d'une maison de la place des Tilleuls, à Rolle. Davel, lui, a son morceau de bronze depuis 1898, sans compter le monument de Cully, celui de Vidy et la table de la Glisse.

L'Assemblée provisoire fit cependant frapper une médaille avant de se séparer, pour l'offrir à Frédéric-César Laharpe, qui n'en a pas été plus fier pour cela.

Le monument qui s'élève à Rolle dans l'île de la Harpe fut édifié à un moment où l'on ne songeait pas encore à lui donner ce nom. Il s'agissait d'élever un abri pour les barques. Pour cela, il fallait deux jetées. On réunit les fonds par souscription. Puis, une île artificielle fut créée en cet endroit, où l'on avait retrouvé des pilotis. On remblaya le bas-fond. C'était en 1833. Frédéric-César de la Harpe venait de mourir. La commission de l'île décida alors de lui donner le nom du grand patriote, qui était né dans une maison située en face. L'inauguration n'eut lieu qu'en 1844 (le 26 septembre).

L. MOGEON.

Sous les armes. — Deux fantassins voient passer, rayonnant sur son cheval, le colonel brigadier.

— Dis-voir, Samuel, aimerais-tu pas être colonel ?

— Ma foi non, j'en ai déjà plein le dos d'être simple troubad.

NOS VIEILLES CHANSONS

La montée à l'alpage.



1. Les sommets de nos mon-ta - gnes Ont re-
2. Les oiseaux aux gais ra - ma - ges Font en-
3. Au le - ver du jour grand'mè - re Court dé-
4. L'ar-mail-li dans les vil - la - ges Passe a-



pris leurs frais a - tours ; Tout fleu - rit dans nos cam-
ten - dre leurs chan-sons, Font leurs nids dans le feuil-
jà dans la mai - son, Et Go - thon, quit-tant Jean-
vec de joy-eux cris ; Quand il voit de frais vi-



pa - gnes, L'hiron-delle est de re - tour, You
la - ge, Nous re - di - sent leurs chan-sons, You
Pier - re, Pleu-re plus que de rai - son, You
sa - ges, En chan-tant il leur sou - rit, You



hé! L'hiron-delle est de re - tour. U - nis-
hé! Nous re - di - sent leurs chan-sons
hé! Pleu-re plus que de rai - son.
hé! En chan-tant il leur sou - rit.



sez vos chan-son-net-tes Au ta - pa - ge des clo-



chet-tes, A l'al-page il faut re - ve - nir. Joy-eux



armail - li, bien-tôt, bien-tôt faut par-tir! Joyeux



ar-mail - li, bien-tôt, bien-tôt faut par - tir!

Bravo ! bravo ! — Un citoyen briguant un siège au Grand Conseil et qui avait dans sa circonscription de nombreux employés des postes, haranguait ses électeurs.

« ... Oui, citoyens, c'est le devoir des conseils de la nation de s'occuper aussi du sort des employés postaux, ces modestes et fidèles serviteurs pour lesquels la journée commence le matin et ne finit que le soir ! »

UNE AMUSANTE REQUÊTE

Un de nos amis a l'obligeance de nous confier l'amusante lettre que voici, adressée en 1782, par David-Joseph Nicole, régent, à la Direction des Pauvres Français réfugiés à Lausanne. Nous en respectons l'orthographe.

MESSIEURS de l'honorable direction des Pauvres Français réfugiés dans cette ville.

Votre très soumis et obéissant serviteur vien très humblement se jeter à vos pieds pour vous supplier de lui accorder ou donner ce que par votre bienveillance lui avez accordé les autres années ce qui lui donnera toujours plus d'émulation à continuer d'avoir soins de vos pauvres enfants, vous priant de plus s'il vous étoit possible de me faire la grâce que tous les trois mois l'un de vous messieurs put se transporter dans votre Ecole pour en faire la visite, je crois que cela donnerait un peu d'émulation aux pères et mères d'envoyé plus souvent leurs enfants à l'Ecole, car je voit avec déplaisir sur tout dans la saison ou nous sommes qu'il y a bien de la négligence à l'Egard des pères et

mères. Les deux Lacour ont absenté l'Ecole depuis le premier octobre; les deux plus grand Gislion ont absenté neuf mois tout entier et sont revenus au nouvel-an; la Fontanette est toujours venue une fois par jours, Chabot de même; les Dumas ne sont pas assidus comme il le Devroit; le petit Pouse fait bien son devoir; le petit Lafond ferait très bien s'il pouvoit venir assiduellement, mais qu'est ce qui les empêche ils sont presque tout nud et sur tout par les pieds ce que je ne peut attribuer que peut-être à une mauvaise conduite; les Gardet j'en suis très mal content; les Dégailler viennent régulièrement mais peut d'avance sur tout à l'Egard des deux filles.

Vous priant de plus si vous en savez encore quelques uns de les faire venir à l'Ecole d'autant que je ne les conois pas, Messieurs en attendant la continuation de vos bienveillances j'ai l'honneur d'être Votre très soumis et obéissant serviteur.

Lausanne, le 23 janvier 1782.

DAVID-JOSEPH NICOLE
Régent.

Notte des enfans : 4 Gislion, 3 Dumas, 3 Dégailler, 2 Lafond, 2 Gardet, 1 Chabot, 1 Pouse, 1 Fontanette, en tout 17 qui viennent tout à présent.

Une misère! — Un géôlier qui, par négligence, avait laissé s'évader un prisonnier confié à sa garde, arrive l'autre jour au bâtiment de la prison au moment où un autre prisonnier s'apprêtait à prendre aussi la clé des champs.

Le géôlier saisit le fuyard et lui fait réintégrer sa cellule, en murmurant :

— C'est pourtant le diable qu'on ne puisse jamais avoir affaire à des braves gens, ici !

Le langage de nos fillettes. — Dans la rue, deux fillettes, rentrant de l'école, s'entretenaient de choses sans doute fort intéressantes pour elles, car elles sont absorbées par leur conversation.

L'une d'elles, d'un ton sans réplique :

— D'abord, là, en somme, après tout, il y a une chose importante, seulement voilà !... — P.

TOUT EN RONDANT

Voici encore, pour compléter la liste, quelques unes des « Kyrielles » que chantaient autrefois les enfants et qu'on n'entend plus guère aujourd'hui. Il serait vraiment dommage de n'en pas garder au moins le souvenir.

Etant en compagnie, si vous quittez votre place pour revenir et trouver la place occupée, on vous disait :

Qui va à la chasse
Perd sa place !

A quoi vous étiez en droit de répondre :

Quand il revient
Il trouve un chien !

Les mamans de Blonay (d'après madame Odin) berçaient leurs enfants en leur fredonnant la suave cantilène ci-après :

Tsanta, pllora, tsanta ris ;
Clliou la porta de ton courti,
Quand lè zozei te véront
Te crieront
Pequa m....., pequa son !

Avec le printemps, les morilles sortent de la mousse; les gamins de la Vallée de Joux ne disent plus, comme leurs aînés, en allant à la chasse aux champignons, dès qu'ils en avaient une en main :

Moruva ton pair
Moruva ton pair...

Ce qui faisait infailliblement surgir une autre morille, pour faire la paire; quand le chasseur trouvait une troisième morille, il appelait la

quatrième, ce qui fait que la cueillette terminée, il rentrait toujours à la maison avec un nombre pair de ces savoureux cryptogames (comme on disait à l'Ecole normale).

Mais le printemps ne se signale pas rien que par des morilles et sa brillante parure (comme chantent les poètes). A cette époque la sève monte, ce qui permet de détacher facilement l'écorce des jeunes pousses de saule et de frêne spécialement, permettant ainsi aux gamins de fabriquer des sifflets ou *subiels*, si vous préférez. C.-C. Dénéréaz a donné dans le *Conteur* les détails de la fabrication de cet engin, nous renvoyons pour cela nos lecteurs au charmant article de ce regretté collaborateur; rappelons seulement que pour confectionner un sifflet, il faut détacher un manchon d'écorce d'une jeune pousse et pour cela il faut frapper l'écorce, copieusement et préalablement ensalivée, à petits coups répétés au moyen d'un couteau tenu par la lame, l'écorce se détache alors facilement. Cette manière d'opérer s'appelle : *saver, chaver, sauver, xaver*..., du verbe *savà* : peler.

Il faut *saver* un certain temps pour que l'opération réussisse, le temps de dire, tout en *savant* :

Sauva, sauva
Marasauva
Se të sauva bin
T'ari d'au bon vin
Se të sauva mau
T'ari de la pessa de tzevau !
Vau, vau, vau.

Ce refrain se retrouve un peu partout en Suisse romande. A la Vallée de Joux, on dit :

Bon pèlerin
Sova, sova, sova bin
Se te sauva bin
Tèrè dau bon vin
Se të sauva mau
T'èrè de la pessa de tseavau.

En Valais, on remarque une petite variation, mais les deux liquides promis qui figurent dans la Kyrielle sont partout de même nature : jugez plutôt :

Pin, pin, pölin,
Se to me vas bin,
Te bailleraï baïre de bon vin.
Se to ne va pas bin,
Te bailleraï a baïre de la pessa de tsin
Dezo a raïvo du molin
(dessous la roue du moulin).

Les personnes que cela intéresse trouveront dans les Archives suisses des Traditions populaires, année 1905, au moins trente-cinq formulettes sur ce sujet.

Quoique cet article soit déjà long, nous citons encore, comme Kyrielle d'occasion, une formulette qui se dit dans le Jura bernois (Basse Ajoie), par les personnes âgées qui prennent de l'eau bénite en sortant des maisons.

A benête, y te pran
Tra tshoses te me defende
De l'ennemi, de lai serpent
Des metchaines gens
De meurri de moué subitement.

Ce qui veut dire :

Eau bénite je te prends,
De trois choses tu me défends :
Du démon, du serpent,
Des méchantes gens,
De mourir subitement.

Nous pourrions encore présenter les Kyrielles que les jolies délémentaises chantent aux jeunes gens qui ne savent pas danser et d'autres encore, mais nous devons nous borner pour ne pas indisposer notre vieux *Conteur*, qui serait dans le cas de nous refuser son hospitalité pour de prochains articles sur les *Kyrielles chorégraphiques* et les *Kyrielles-amusettes* que nous nous proposons de lui donner.

MÉRINE.

P.-S. — Le soussigné serait reconnaissant aux personnes qui savent des Kyrielles de les lui faire parvenir au bureau du *Conteur*.

Un moment, s. v. p. — Un mot allemand pour les gens qui ont bon souffle :

« Oberammergauerpassionsspielklosterfestdilikatessenkässe. » — P.

A PROPOS D'UNE HISTOIRE

Nous avons encore reçu la lettre suivante, à propos de l'histoire du sergent Dubois.

Mon cher *Conteur*,

Il paraît que le récit du sergent Dubois n'a pas eu le don de plaire à l'éminent écrivain qu'est M. Philippe Godet. Je n'ai pas l'habitude de faire de la polémique et je tiens trop à toi pour utiliser tes colonnes à de vaines répliques et dupliques... Ça, que j'aie fait des fautes de français, de style, d'orthographe, etc., je le crois aisément, et j'en demande humblement pardon à M. Godet; du reste, tout le monde n'a pas eu, comme lui, le bonheur d'aller à l'académie.

Si, au point de vue du fond, j'ai pu offusquer les idées de M. Godet, je lui demande « *repardon!*... » On ne pense jamais à tout; et puis, *n'y étais pas...*, lui non plus, par exemple, mais le sergent Dubois y était !...

Excuse-moi de te déranger pour si peu de chose et je te prie de croire, mon vieux *Conteur*, à toute mon estime.

15 avril 1918.

GUIBERT.

ON'A POUTA FARÇA

(Patois de la Broye)

PÉTRAÔVÉ dein ti lè carrou, dâi dzein qu'sant conteint dèren, dai bordon que soadi à dzemottâ, à ranquemalâ. Traôvâdi oquî po lè fère crinci et ronnâ : lè z'infant lè vesin, la founâre et la pussa, lè conseillè lou syndique, lè felhes et lè valet, lou dzudè et lou ministre, sein comptâ lè z'autrè dzein. Tot va dé ganguè dein stî mondou por lè Ah ! se pire, on volliâve lè z'attiutâ, tè radzè lè rattè, on verrait ren mè dé grabudze.

Per lè d'amont, à Velâ-Golliâ, l'ai avai certain Rodo à Vincent à Lydie, on païsân bocon étzadâ, rappo ai pridzou que Mow Lempequêt, lou ministre fesai dein lou dè clia perrotze. Desai à tot lou mondou l'ètai por ren d'allâ cen attiutâ la demindè qu'on lai cheintai pas lou St-Esprit quemîn. Rodo l'arai volhiu, qu'on lai avai adi sonno Adon, l'a invitâ quaquè dzein, que l'aussâ assebin delavâ lou ministre à veni dein se pâlou, teni dai réunion, oûre dai pryfres plîem daô St-Esprit.

Mâ dein cliaâ réunion, lè dzein tant lè feni que lè z'hommou l'ont-e pâ z'u la maladi dondâ, encora mè qu'ad pridzou. Adon por lè fère passâ l'invia dè ronclâ dinche, Rodo s'è va dere à cliaâ dzein : « Dimanche prochain amenez vos enfants, vos amis avec vous, verront le St-Esprit, sous la forme d'un pigeon descendre sur vous. »

L'est bon. Por queminci, Rodo l'a fè on pe aô pliafond daô pâlou, pu s'est immodâ tzi pudzè po vouait s'è l'arai on pindzon blè pofère lou St-Esprit. Adon, lè doû, à catzon t dzo l'ont dresâ l'osâ à prevolâ avau lou per Lou pindzon fesai bin lou djâ, mâ l'ètai escandâle qu'on pouavai pâ lou gravâ dé ca Lou pudzè, que l'ire on crâpin de dinche Rodo : Faut renquiè lou laissè lè incliou de clia dzèba sein l'ai baillâ à medzi du devindzè né, tant qu'â demindze matin ».

L'ont dinche fè. Mâ la demindze aprî, l'arrevâ on affèrè dé la mètzanche.

Adô momint iô lè dzeins grulâvant dein l'